

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une semaine de réflexion et de passage à l'action

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Parentalité chez les personnes handicapées : une réalité à connaître et à mieux reconnaître

NOUVELLES DE L'OFFICE

Parution de la publication Passerelle, volume 15, numéro 1

ACTUALITÉS

Portrait de la stigmatisation et de l'acceptation des personnes autistes

Une autoformation en ligne pour mieux accueillir les personnes handicapées

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une semaine de réflexion et de passage à l'action



Monsieur Daniel Jean

Nous soulignons cette année la 27^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (la Semaine). La Semaine, depuis ses débuts, représente une occasion privilégiée de mettre en lumière les défis et obstacles auxquels sont confrontées les personnes handicapées, leur famille et leurs proches. Elle encourage à la réflexion, mais également au passage à l'action afin d'améliorer la participation sociale des personnes handicapées.

C'est ce que le thème de la Semaine, « Contribuer à 100 % », vise à rappeler. Une société plus inclusive, libérée des stéréotypes et des préjugés, devient un endroit où les personnes handicapées peuvent se réaliser pleinement. Un

monde plus adapté, exempt d'obstacles, devient un lieu accessible, permettant à toutes et à tous de contribuer à la société.

La mission de l'Office va en ce sens. Il met tout en œuvre, depuis sa création, afin d'accroître la participation sociale des personnes handicapées. Soyez assurés que nous continuerons à œuvrer en ce sens. Notre service d'aide demeure présent, pour répondre à vos questions et pour vous accompagner dans vos démarches.

Nos travaux d'évaluation et de recherche nous permettent de documenter la réalité des personnes handicapées et d'agir concrètement, à partir de données fiables. Nous continuons à soutenir et à conseiller plus de 190 organisations dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ces plans d'action, je le rappelle, génèrent actuellement plus de 5 000 actions visant à réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées sur tout le territoire québécois.

Nous comptons mettre les bouchées doubles afin de simplifier davantage l'accès aux programmes, mesures et services, mais également pour assurer une meilleure réponse aux besoins essentiels des personnes handicapées. Le tout, ultimement, afin que celles-ci puissent contribuer à 100 % de leurs capacités à notre société.

Bonne Semaine!

À lire également dans ce numéro :

- Parentalité : des organismes d'aide pour appuyer le travail des parents handicapés;
- Nouveau cyberbulletin *Passerelle* portant sur la Carte accompagnement loisir;
- Dépôt de deux rapports de recherche financés par le Programme d'expérimentation et de recherche sur la participation sociale des personnes handicapées de l'Office;
- Autoformation *Mieux accueillir les personnes handicapées*.

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Parentalité chez les personnes handicapées : une réalité à connaître et à mieux reconnaître

Le lancement des activités de la 27^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées (la Semaine) commence en force aujourd'hui avec un midi-causerie sur la parentalité chez les personnes handicapées.

En donnant la parole à ces parents handicapés, la Semaine souhaite mettre en lumière l'importance de reconnaître leur désir d'avoir un enfant et celui de devenir des parents à part entière. Il s'agit d'un rendez-vous unique pour mieux connaître et comprendre les défis et les joies de ces parents handicapés dans l'exercice de leur rôle parental. Comment vivent-ils cette parentalité au quotidien? Quels sont les défis qu'ils rencontrent dans la vie de tous les jours? Comment arrivent-ils à les surmonter? Sont-ils suffisamment reconnus dans leur rôle parental? Quels soutiens reçoivent-ils pour répondre à leurs besoins et à ceux de leur enfant?.

Afin d'en savoir plus sur l'offre de services disponibles pour ces parents, l'*Express-0* a interviewé l'ergothérapeute Nathalie Allard, de la Clinique Parents Plus, un service spécialisé du Centre de réadaptation



Lucie-Bruneau au centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal.

Clinique Parents Plus : un atout pour les futurs et nouveaux parents handicapés

Depuis les deux dernières décennies, la parentalité chez les personnes handicapées est une réalité plus fréquente et méconnue du grand public. Pourtant, réaliser son rêve d'avoir un enfant peut être un projet de vie pour plusieurs personnes handicapées puisqu'elles ont de plus en plus d'autonomie et de pouvoir pour agir sur leurs choix de vie. En effet, comme le souligne Nathalie Allard, ergothérapeute de la Clinique Parents Plus, les futurs et les nouveaux parents ayant une incapacité physique ou neurologique sont de plus en plus nombreux à faire appel à leurs services pour les soutenir dans l'exercice de leur rôle parental.

Créée en 1997 par l'ergothérapeute Susan Vincelli, cette clinique du Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre des services d'accompagnement et de prêt de meubles et équipements adaptés aux besoins spécifiques des parents dans toutes les régions du Québec.

Aujourd'hui, la Clinique Parents Plus accompagne plus de 80 familles par année. « En tant qu'ergothérapeutes, nous évaluons leurs capacités et leur environnement ainsi que leur réseau social et familial. Cette évaluation nous permet d'avoir une bonne lecture de leurs besoins afin qu'elles puissent exercer leur rôle parental en toute sécurité pour elles et pour le bébé », ajoute madame Allard. Elle précise que cet accompagnement se poursuit jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de deux ans. L'objectif de cet accompagnement est de permettre au parent handicapé de se sentir compétent dans son rôle parental, et ce, même s'il a besoin d'aide pour offrir certains soins à son bébé.

Enfin, madame Allard conseille aux personnes handicapées qui désirent devenir parents de prendre le temps de s'informer sur le rôle parental et sur le développement de l'enfant. Elle ajoute qu'en étant mieux informées, elles peuvent ainsi prendre une décision plus éclairée sur les défis qu'elles pourront rencontrer et les pistes de solution pour les surmonter.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter l'offre de services, le guide et les capsules vidéo portant sur la clinique et les aides techniques sur le site Web de la Clinique Parents Plus.

Autres ressources à consulter

Si vous souhaitez en savoir davantage sur la parentalité et le développement de l'enfant, consultez l'excellente trousse *Tous parents*, réalisée en 2021 par l'Association québécoise des personnes de petite taille et qui a été financée par l'Office.

Vous y trouverez également sur leur site Web leur série de capsules « Mieux connaître la parentalité en situation de handicap » qui aborde différents thèmes, notamment celui de la grossesse et de l'accouchement, les défis et stratégies des parents, le droit à la parentalité ainsi que les ressources existantes.

NOUVELLES DE L'OFFICE

Parution de la publication *Passerelle*, volume 15, numéro 1

Passionnée d'art et d'histoire, Caroline, qui a une incapacité visuelle, utilise sa Carte accompagnement loisir (CAL) lorsqu'elle visite un musée. Celle-ci lui permet d'obtenir un droit d'entrée gratuitement pour la personne qui l'accompagne.

Si, tout comme Caroline, vous avez besoin de services d'accompagnement, sachez que plus de 1 300 organisations partenaires acceptent la CAL. Il s'agit d'une hausse, entre mars 2022 et janvier 2023, de 15 %. Parmi les partenaires participants, nous comptons des institutions muséales, des parcs, des municipalités et des centres sportifs. Ils offrent, en tout, plus de 2 800 activités partout au Québec.

Ces données sont relevées dans le dernier cyberbulletin *Passerelle* de l'Office. Vous y trouverez également un compte rendu de l'évolution du nombre de personnes détentrices de la carte pour la dernière année. N'hésitez pas à le consulter pour en apprendre davantage sur la CAL et son utilisation.

L'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées mène actuellement une campagne de communication visant à promouvoir la CAL.

Découvrez leur vidéo promotionnelle en cliquant sur le lien suivant : [Laissez-passer loisir pour mon accompagnateur.](#)



ACTUALITÉS

Portrait de la stigmatisation et de l'acceptation des personnes autistes

La population québécoise se dirige vers une meilleure acceptation des personnes autistes. Toutefois, la stigmatisation semble encore présente. C'est du moins ce que révèle la récente étude menée par l'équipe de recherche d'Alena Valderrama.

Ce projet de recherche documente trois aspects de la stigmatisation envers les personnes autistes. Il permet ainsi de proposer des pistes d'intervention à partir de données probantes.

L'équipe de recherche a d'abord mesuré comment la population québécoise stigmatise ou non les personnes autistes. Puis, elle a évalué comment les familles ou les proches aidants vivent cette stigmatisation. Enfin, elle a analysé comment cette situation est vécue par les personnes autistes.



Les résultats de leur sondage auprès de la population québécoise montrent que près de 98 % des répondantes et répondants ont une connaissance de base adéquate sur l'autisme. De plus, 65 % de ceux-ci se situent dans les valeurs moyennes et supérieures de l'échelle de l'acceptation des personnes autistes.

En ce qui a trait aux proches aidants des personnes autistes, 34 % des familles participantes disent avoir eu le sentiment d'être souvent ou parfois exclues et 40 % rapportent que leur enfant autiste était souvent ou quelques fois exclu d'activités par ses pairs.

Les résultats indiquent également que les personnes autistes rapportent avoir vécu de la stigmatisation et des expériences de microagression dans toutes les sphères de leur vie, sur les plans familial, scolaire, professionnel ou lorsqu'elles reçoivent des soins et des services psychosociaux.

Parmi les pistes d'intervention pour contrer cette stigmatisation, l'équipe suggère le développement de programmes de soutien pour les proches aidants, notamment pour ceux en situation de pauvreté, de sexe féminin ou avec un faible niveau de scolarité. Ces derniers sont plus susceptibles de vivre davantage de stigmatisation. Elle soulève qu'il reste plusieurs efforts à faire pour mieux communiquer

et informer sur l'hétérogénéité de l'autisme afin de briser les mythes, et cela, notamment en travaillant avec les médias.

Ce projet de recherche a été financé par le Programme de subventions à l'expérimentation (PSE) de l'Office dans le cadre du partenariat OPHQ-FRIS (Fonds de recherche inclusion sociale). Pour en savoir plus, consultez le rapport de recherche *Portrait de la stigmatisation et de l'acceptation des personnes autistes*.

ACTUALITÉS

Une autoformation en ligne pour mieux accueillir les personnes handicapées

Tout le monde devrait pouvoir communiquer aisément avec le personnel d'entreprises ou d'organismes qui offrent des produits ou des services. Les personnes handicapées aussi. Elles doivent être en mesure d'échanger, d'accéder aux documents et de bénéficier des services offerts, au même titre qu'une personne sans incapacité. Mais savez-vous comment faire en sorte que l'accessibilité s'intègre à vos pratiques? Connaissez-vous les principaux besoins d'adaptation des personnes handicapées selon les types d'incapacités?



Si vous faites partie de ces personnes qui sont en contact avec le public, la Semaine québécoise des personnes handicapées est l'occasion idéale de parfaire vos connaissances en ce sens. Nous vous invitons donc à suivre l'autoformation en ligne *Mieux accueillir les personnes handicapées*.

Cette autoformation gratuite vous permettra de découvrir de courtes vidéos animées révélant des personnages ayant diverses incapacités au cœur de différentes mises en situation. Cette autoformation aborde :

- l'incapacité motrice;
- le trouble de santé mentale;
- l'incapacité visuelle;
- l'incapacité auditive;
- l'incapacité intellectuelle;
- le trouble du spectre de l'autisme;
- l'incapacité de la parole ou du langage.

Si vous souhaitez consolider vos apprentissages, un court module d'autoformation complémentaire est également disponible.

Devenez un acteur de changement dans votre milieu. Suivez dès maintenant, l'autoformation *Mieux accueillir les personnes handicapées*, disponible sur le site Web de l'Office.

